

**Arrêté du 5 mai 2004 portant nomination
au comité d'hygiène et de sécurité ministériel**
NOR : *DEVG0430295A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie et du développement durable,
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu l'arrêté du 3 juin 1985 portant création d'un comité technique paritaire ministériel au ministère de l'environnement ;
Vu l'arrêté du 19 septembre 1995 modifié portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;
Vu l'arrêté du 28 septembre 1995 modifié portant composition du comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2002 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité d'hygiène et de sécurité ministériel ;
Vu les propositions des organisations syndicales,
Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration :

Titulaires

Mme Jacquot-Guimbal (Hélène), directrice générale de l'administration, des finances et des affaires internationales, présidente ;
M. Ayphassorho (Hugues), directeur régional de l'environnement de la région Aquitaine ;
M. Lerat (François), directeur régional de l'environnement de la région Haute-Normandie ;
Mme Koe (Jocelyne), directrice des ressources humaines de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
M. Aubourg (Marc), secrétaire général du Conseil supérieur de la pêche.

Suppléants

M. Masse (Francis), directeur général adjoint de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
M. Guizien (Dominique), sous-directeur des ressources humaines ;
Mme Bour-Desprez (Barbara), directrice-adjointe de la direction régionale de l'environnement Nord - Pas-de-Calais ;
M. Pepin (Alain), secrétaire général du Parc national des Cévennes ;
M. Hermeline (Daniel), directeur du personnel et des ressources humaines de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel :

Titulaires

Au titre du SNE :
M. Robert (André) ;
M. Marsollier (Jean-Marc) ;
M. Gabarrou (Patrick) ;
M. Tillmann (Jacques).
Au titre de l'UNSA :
M. Lapoirie (Patrick) ;
M. Poinat (Guillaume).
Au titre de la CGT :
M. Duby (Patrick).

Suppléants

Au titre du SNE :
M. Lickel (Pierre) ;

M. Lamarre (Christian) ;
Mme Moissenot (Myriam) ;
M. Petel (Frédéric).
Au titre de l'UNSA :
M. Dulac (Bernard) ;
M. Vittaut (Jean-Pierre).
Au titre de la CGT :
M. Grandjean (Jean-Yves).

Article 3

L'arrêté du 1^{er} juillet 2002 modifié portant nomination des membres du comité d'hygiène et de sécurité ministériel est abrogé.

Article 4

La directrice générale de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 5 mai 2004.

Pour le ministre et par délégation :
*La directrice générale de l'administration,
des finances et des affaires
internationales,*
H. Jacquot-Guimbal